

## **Déclaration des représentants FSU au CTSD du 7 avril 2015**

Monsieur l'inspecteur d'académie, mesdames, messieurs,

Les représentants de la FSU pourraient, à peu de choses près, faire la même déclaration que celle faite ici même il y a un an jour pour jour.

En effet, nous nous retrouvons dans la situation où la Haute-Loire doit encore et toujours rendre des postes, annulant tout espoir de baisse des effectifs par classe, de reconstitution de RASED pouvant assurer correctement leurs missions, de mise en place d'une réelle formation continue et de réelles améliorations de la situation du remplacement. La convention triennale en matière de carte scolaire nous est présentée comme la solution incontournable alors que ce n'est qu'un leurre.

Notre école est une nouvelle fois victime des politiques d'austérité menées depuis des années et contre lesquelles nous appelons l'ensemble des collègues à manifester le 9 avril prochain.

Une fois encore des écoles vont être mises en difficulté par des fermetures de classes qui vont multiplier les cours à plusieurs niveaux et faire grimper les effectifs au-delà des 25 élèves par classe maximum que nous revendiquons. Si nous sommes attachés au respect des seuils qui sont selon nous un moindre mal, nous tenons toutefois à rappeler que nous demandons la baisse de ces seuils. En effet, avec 28 élèves par classe en moyenne pour ouvrir des classes à partir de la 5<sup>ème</sup> en élémentaire, nous sommes au maximum de ce qui se pratique dans les autres départements. C'est pourquoi vous ne serez évidemment pas surpris que nous défendions toutes les demandes d'ouverture au dessus ou proche des seuils et qu'à l'inverse nous défendions également les écoles même en dessous des seuils de fermeture.

A ce sujet, nous tenons à exprimer notre vive inquiétude face à des mesures qui pourraient être prises aujourd'hui, à 5 mois de la rentrée, sur des prévisions qui auront le temps d'évoluer. Pour coller à la demande de rendre 5 postes dans notre département, nous constatons que la plupart des écoles que vous proposez à la fermeture sont au seuil ou à 1 ou 2 élèves près, sachant que nombre de nouvelles familles ne se sont pas encore signalées et que des mouvements de population ont toujours lieu durant l'été.

D'autre part, ces fermetures seraient injustes et lourdement handicapantes dans le cadre de la concurrence avec les écoles privées confessionnelles. Déjà, la non application des nouveaux rythmes par celles-ci se traduit par une concurrence déloyale.